

Questions au Feuilleton

LES EFFECTIFS DES FORCES ARMÉES DANS L'OUEST DU CANADA

Question n° 3188—**M. Lambert:**

1. Quels sont les effectifs et lieux d'affectation du personnel de la marine, de l'aviation et de l'armée a) au Manitoba, b) en Saskatchewan, c) en Alberta, d) en Colombie-Britannique, e) au Yukon, f) dans les Territoires du Nord-Ouest?

2. Quel est le nom des bases des forces armées en activité dans l'Ouest du Canada et les Territoires et quelles bases ont été mises en inactivité au cours des deux dernières années?

3. Quel est le pourcentage moyen du personnel masculin par rapport au personnel féminin dans l'Ouest du Canada et les Territoires?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1 et 2. Les effectifs des bases des Forces canadiennes ne sont plus exclusivement identifiés comme appartenant à un élément ou à un autre. En ce qui concerne les désignations Air, Mer et Terre données dans le tableau, il convient de noter que l'élément indiqué prédomine à la base ou station, mais qu'il n'y est pas le seul élément représenté. Lorsqu'une base n'a aucune désignation, c'est que sa vocation est orientée vers les trois éléments.

Seule la SFC Churchill, au Manitoba, a été mise en inactivité au cours des deux dernières années.

3. Le nombre du personnel masculin par rapport au personnel féminin est le suivant:

Hommes	20,088
Femmes	1,705
Total	21,793

Rapport global: 11,78 à 1.

Base/Station	Élément	Total
Manitoba:		
SFC Beauséjour	Air	110
SFC Gypsumville	Air	121
BFC Portage La Prairie	Air	663
BFC Shilo	Terre	835
BFC Winnipeg	Air	2,296
Total pour la province		4,025
Saskatchewan:		
SFC Alsask	Air	124
SFC Dana	Air	123
SFC Yorkton	Air	121
BFC Moose Jaw	Air	1,282
Total pour la province		1,650
Alberta:		
SFC Beaverlodge	Air	111
BFC Calgary	Terre	2,708
BFC Cold Lake	Air	2,038
BFC Edmonton	Air	2,113
BFC Penhold	Air	342
BFC Suffield	Terre	101
Total pour la province		7,413
Colombie-Britannique:		
SFC Aldergrove	Mer	103
SFC Baldy Hughes	Air	122
BFC Chilliwack		1,613
BFC Comox	Air	1,612
BFC Esquimalt	Mer et Terre	4,054
SFC Holberg	Air	187
SFC Kamloops	Air	154
SFC Masset		235
Royal Roads Military College		324
Total pour la province		8,404

Yukon:	
Quartier général de la Région du Nord	6
Total pour le Yukon	6
Territoires du Nord-Ouest:	
SFC Inuvik	240
Quartier général de la Région du Nord	55
Total pour les Territoires	295

L'ÉTUDE EFFECTUÉE PAR LE MDN SUR LES DANGERS QUE PRÉSENTENT LES RADIATIONS

Question n° 3273—**M. McKinnon:**

1. Le ministère de la Défense nationale a-t-il accordé un contrat pour l'étude des nausées et des vomissements provoqués par les radiations chez les rats et les chiens et, le cas échéant, à qui?

2. A-t-on demandé au gouvernement de procéder à ces expériences pour l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, sinon, qui a décidé de la nécessité de cette étude?

3. Le ministère a-t-il vérifié auprès de ses alliés de l'OTAN si l'on avait déjà procédé à de telles expériences ailleurs et, le cas échéant, qu'ont donné ses démarches?

4. Effectuera-t-on ces expériences en collaboration avec un autre pays et, le cas échéant, lequel?

5. Durant les expériences, pendant combien de temps gardera-t-on en vie un animal soumis aux radiations?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. Le ministère des Approvisionnements et Services a accordé à l'Université d'Ottawa, au nom du ministère de la Défense nationale, un contrat pour mener une étude sur les nausées et les vomissements provoqués par les radiations chez les chiens.

2. Non. Le ministère a jugé que ces expériences s'imposaient dans le cadre de ses travaux d'étude sur les effets biologiques des radiations ionisantes émises par les armes nucléaires.

3. Nos alliés de l'OTAN ont été consultés. Il ressort d'une recherche bibliographique à l'échelle mondiale que ce genre d'étude n'a jamais été entreprise ailleurs.

4. Non.

5. Jusqu'à douze heures. A ce propos, voir les deux dernières phrases des parties 1. a), b) et c) de la question n° 2507 déposée le 16 juillet 1981 et publiée dans le Journal des débats n° 232 (page 11598).

L'ACHAT DE RAVITAILLEURS D'AVION

Question n° 3444—**M. McKinnon:**

Le ministère de la Défense nationale a-t-il commandé récemment 157 ravitailleurs d'avion de \$121,000 et, le cas échéant, où ces camions seront-ils affectés?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Oui, le MDN a adjugé à la société Remtec Inc., par l'intermédiaire d'ASC, un contrat visant l'acquisition de 157 ravitailleurs, plus des pièces de rechange ainsi que des manuels d'opérations et de maintenance. Les véhicules seront distribués à 19 bases des Forces canadiennes au pays ainsi qu'à des unités des Forces canadiennes en Europe.

[Traduction]

M. Smith: Madame le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.